

# "Jeunesse

## Des droits en tous genres

A l'occasion de «L'écho des droits de l'enfant», les élèves de 6, 7 et 8H du cercle scolaire Bulle-Morlon ont participé à un rallye ludique et éducatif. Huit postes ont mis en lumière les droits de l'enfant à une information adaptée, à la non-discrimination, à la protection contre les mauvais traitements, aux loisirs, à l'identité, à la liberté d'expression, à la santé et au fair-play dans le sport.



## Le vélo, de 9 à 99 ans

La Ville de Bulle poursuit le déploiement de son plan d'action vélo. Pour les jeunes apprentis cyclistes, un jardin de circulation a été aménagé dans la cour de l'école primaire de la Condémine. Les résidents du Foyer de Bouleyres, quant à eux, ont pu redécouvrir leur ville au gré de balades dans un vélo-taxi.

## «L'écho des droits de l'enfant»

A l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle a mis sur pied le projet «L'écho des droits de l'enfant». Cet événement, qui a réuni près de 400 élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon, avait pour objectifs la sensibilisation aux droits de l'enfant et la promotion des valeurs citoyennes.



Avez-vous entendu, le 27 septembre dernier en ville de Bulle, la voix d'enfants? Mis sur pied par le Service de la jeunesse de la commune, le projet «L'écho des droits de l'enfant» a fait résonner leurs envies, leurs rêves et leurs droits via des haut-parleurs placés dans le centre-ville. Un rallye ludique et éducatif a mis en lumière le fait que les enfants ont des choses à dire, parfois de manière assez franche. Ainsi, une élève de 7H a déclaré à cette radio d'un jour: «Même si on n'est pas au même stade que les adultes, on a le droit de s'exprimer, j'espère que toute la ville l'entend! Aujourd'hui, on parle pour tout Bulle.» Voilà les passants avertis!

### LEUR COUR D'ÉCOLE IDÉALE À DÉCOUVRIR AU CENTRANIM

Avant l'événement, les enfants ont eu la tâche d'élaborer, en classe, une carte postale sur laquelle ils pouvaient dessiner leur cour d'école idéale et décrire ce qu'ils aimeraient y vivre durant les temps de récréation. Ces dessins serviront à alimenter les réflexions que mène actuellement la Ville de Bulle à propos de ses cours d'école. Les 20 classes inscrites se sont réunies en fin de matinée sur la place du Marché pour mettre leurs dessins dans des urnes prévues à cet effet et chanter tous ensemble un chant également préparé à l'école. Une exposition donne la possibilité aux Bullois d'apprécier

les petits chefs-d'œuvre des élèves au Service de la jeunesse, à la rue du Marché 16. L'exposition revient également en images sur les temps forts du projet (à découvrir jusqu'au 20 décembre, du mercredi au vendredi, de 16 h à 18h).

Les droits de l'enfant doivent être la préoccupation de toutes les politiques publiques, c'est pourquoi de nombreux acteurs communaux se sont impliqués dans le projet. L'animation socioculturelle, les travailleurs sociaux hors murs, la déléguée à l'intégration, le coordinateur des sports, la bibliothèque, des agents sympas, l'infirmière scolaire et la police ont animé différents stands traitant tous d'un droit de l'enfant qui leur est proche.

Ainsi, huit postes ont été organisés autour des droits de l'enfant à une information adaptée, à la non-discrimination, à la protection contre les mauvais traitements, aux loisirs, à l'identité, à la liberté d'expression, à la santé et au fair-play dans le sport. Dans un petit discours, Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale en charge de la jeunesse, a déclaré aux enfants: «Pour que les droits de l'enfant soient appliqués dans les familles, à l'école et dans votre quartier, il faut que tout le monde les connaisse, en particulier vous!» Eh oui, il faut bien savoir que l'on a des droits pour les faire respecter!



## La petite reine pour tous

### Mobilité douce

En juin, les élèves du cycle d'orientation et du collège ont pu profiter des cours Ados à vélo et du Défi vélo (Le bulletin de juin 2019). Les plus jeunes et les seniors n'ont pas été oubliés. Deux mesures leur ont été proposées à la rentrée: la création d'un jardin de circulation et des balades dans un vélo-taxi.



Pour les plus jeunes, un jardin de circulation a été créé devant l'école de la Condémine. Grâce au marquage de quelques éléments routiers dans un lieu protégé, les enfants peuvent exercer en toute sécurité leur conduite à vélo et apprendre à circuler dans un giratoire ou accorder la priorité de droite. Ce jardin de circulation permet de s'entraîner en s'amusant et complète les cours d'éducation routière donnés par la Police cantonale et les cours de conduite de Pro velo. L'aménagement est ouvert au public en dehors des horaires scolaires.



Le plan d'action vélo s'adresse aussi aux aînés! Durant le mois de septembre, un vélo-taxi a été mis à disposition du Foyer de Bouleyres pour emmener les résidents en balade. Les cheveux au vent et sans effort, les seniors ont pu redécouvrir leur ville tout en douceur. L'action a conquis tant les résidents que le personnel du foyer. Le vélo est décidément un moyen de transport qui s'adapte à tous!